

Parution du mardi 15 septembre 2020



RELEVÉ DES SANCTIONS DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE DU 12 SEPTEMBRE 2020

Suite aux incivilités constatées, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football les sanctions prononcées par sa commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

Nombre de suspendus pour 1 match : 2

Nombre de suspendus pour 2 matchs : 2

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 2

Nombre de suspendus pour 6 matchs : 2 – Propos grossiers et bagarre entre 2 joueurs

Nombre de suspendus pour 9 matchs : 1 – Coup de poing à adversaire avec ITT

Suspendu jusqu'à comparution : 1

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.